

Mise à disposition du deuxième supplément au prospectus de base du programme « Euro Medium Term Notes »

Paris, le 23 novembre 2012. Veolia Environnement a obtenu le 22 novembre 2012 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur le deuxième supplément au prospectus de base de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 16 milliards d'euros.

Le prospectus de base et ses deux suppléments (respectivement visa AMF n°12-221du 22 mai 2012, visa AMF n°12-274 du 18 juin 2012 et visa AMF n°12-568 du 22 novembre 2012) sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse www.finance.veolia.com (rubrique « dette et notation » sous « information financière »), à son siège social, auprès de l'agent payeur à Paris désigné dans le prospectus ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org.